



Procès-Verbal

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

13 OCTOBRE 2018

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 239

Nombre de Clubs présents : 203, représentant 84,94% de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2275

Nombre de voix représentées : 2095, représentant 92,09 % du total des voix

2. Les invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président, salue et remercie les personnes présentes :

M. Michel MENARD, Conseiller Départemental
M. François THOMAS, Direction des Sports du Conseil Départemental
M. Guy RIBRAULT, Président du District de Football du Maine et Loire
M. Christophe MOULIN, Directeur de secteur d'Agences d'Erdre et Loire Crédit Agricole
M. Jean-Michel LE NY, Directeur de l'Agence CREDIT AGRICOLE La Chapelle-sur-Erdre
M. Jonathan PLANELLA, Secteur Communication CREDIT AGRICOLE
M. Alain GUERIN, PDG Intersport Basse Goulaine – Rezé – Clisson
M. Philippe DEVILLIERS, Directeur Général de la Sté DISTINCTIO
M. Jean DEVILLIERS, Fondateur de la Sté DISTINCTIO
M. Fabrice ROUSSEL Maire de La Chapelle sur Erdre, présent en deuxième partie d'AG.

Et excuse l'absence de :

M. Philippe GROsvALET, Président du Conseil Départemental
Mme Malika TARARBIT, Vice-Présidente du Conseil Départemental Déléguée aux Sports
Mme Sarah EI HAIRY, Députée de Loire-Atlantique
Mme Elisa DRION et M. Erwan BOUVAIS, Conseillers Départementaux du Canton de La Chapelle-sur-Erdre
M. Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
M. Franck PLOUSE, Président du District de Football de la Sarthe
M. Guy COUSIN, Président du District de Football de la Mayenne
M. René CADIET, Président d'Honneur du District de Football de Loire-Atlantique
M. Bernard SERISIER, représentant de la Caisse locale du Crédit Agricole

3. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 9h00.

Avant de commencer les travaux, il fait observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés au cours de la saison.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président rappelle le fonctionnement des cartons, pour les votes :

Qui approuve : carton vert

Qui est contre : carton rouge
Qui s'abstient : carton blanc

Dans les deux derniers cas, les participants devront donner le coupon correspondant au N° de vote, pour qu'ils soient comptabilisés en salle.

En fonction du point abordé notifié sur chaque carton et numéroté dans l'ordre des votes ou approbation demandée, les participants devront présenter le carton de leur choix.

4. Approbation du Procès-Verbal

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2017 à La Chapelle-sur-Erdre parus le 24 octobre 2017 sur le site Internet du District foot44.fff.fr.

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité moins 13 abstentions.

5. Discours du Président

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre Assemblée Générale.

Je remercie les personnalités, ainsi que nos partenaires, institutionnels ou privés, qui, de par leur présence, montrent ainsi tout l'intérêt porté à notre District et à ses clubs.

Merci à vous, tous les bénévoles dans les clubs, femmes ou hommes pour tout le travail que vous effectuez sans oublier les 160 bénévoles du District issus de nos clubs.

Le Football est à l'image du temps qui file : inexorablement en mouvement.

D'une nouvelle saison jalonnée de défis qui nous obligent presque à oublier ceux tout juste relevés.

Nous venons de vivre une saison, certes passionnante mais hors du commun :

- Les 50 ans du District
- La réforme des championnats de Ligue
- Puis la réforme de nos championnats jeunes du District

Notre Equipe de France a fait briller les yeux de tous les plus jeunes pendant la Coupe du Monde, profitons de tous les projecteurs braqués sur notre sport pour montrer combien le football peut véhiculer les valeurs éducatives telles que le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité.

Une Assemblée Générale est un moment essentiel dans la vie d'une association. Il est toujours bon de présenter des chiffres, premier signe de santé générale de notre sport avant de développer les constats et perspectives.

Maintenant, il nous faut faire le bilan de la saison écoulée 2017/2018.

Nous vous avons fait parvenir au préalable les rapports financiers ainsi que les rapports d'activités.

Le Trésorier, Jérôme Peslier, ainsi que le Secrétaire général, Daniel Moulet, ne manqueront pas de vous les commenter et si besoin de vous fournir les explications complémentaires.

L'effectif des licenciés est de 56 279 légèrement en retrait par rapport à la saison précédente où nous étions 56 556.

A ce jour, nous sommes 51 855 pour 50 882 licenciés à la même date l'année dernière soit une progression de 1,9%. On peut estimer terminer la saison à hauteur de 57 000 licenciés.

Comme je vous le faisais savoir il y a un an lors de notre Assemblée Générale, je suis très inquiet au niveau de l'arbitrage.

Lors de la saison 2015/2016, nous avions 129 arbitres jeunes

En fin de saison 2016/2017, nous avions 453 arbitres dont 77 jeunes.

Fin de la saison écoulée, nous n'avions plus que 422 arbitres dont 50 jeunes.

Il est urgent de s'inquiéter.

Chaque saison, nous perdons beaucoup d'arbitres jeunes à cause de l'environnement des matchs :

- Parents, spectateurs
- Educateurs

Dans le dictionnaire, je lis : Educateur « Personne qui s'occupe de l'éducation »

Où est l'éducation si l'on passe une partie de la rencontre à apostropher l'arbitre.

Ce n'est plus possible, Mesdames et Messieurs les Présidents.

Je vous demande de faire le nécessaire près de vos éducateurs ainsi que près des parents.

A notre niveau, nous vous avons distribué lors des réunions de rentrée 4 affiches « Supporter, c'est respecter », nous en avons créé une nouvelle que vous avez pu recevoir lors du pointage « le football est un

jeu, respectons-le ! ». Cette affiche vient en complément du message lu par un jeune joueur au début de chaque plateau.

A l'issue de la présentation du rapport moral, Patrice Le Clère apportera un complément sur le vécu de la Commission de Discipline.

Comme vous allez pouvoir le constater, la situation financière a été, comme d'habitude, gérée de main de maître ; ce qui nous permet de pouvoir faire des dotations aux clubs.

Nous l'avons fait pour la 1ère fois lors de la précédente Assemblée Générale et ce sera de nouveau le cas. Des dotations vous seront remises à la clôture de cette Assemblée Générale.

Premier District de France par le nombre de pratiquants et premier sport collectif du Département.

Notre discipline doit maintenir son premier rang par la qualité des valeurs qu'elle exprime.

Notre football doit être une référence en Loire-Atlantique, aussi bien par sa réussite sportive que dans sa fonction sociale.

Il nous faut à la fois rassembler, rassurer et réformer pour permettre à chacun de trouver sa place.

Le centre de gestion District n'existe que pour rassembler, organiser et gérer toutes les formes de notre sport sans exclusivité et sans exclus et d'en valoriser toutes les pratiques.

Parce qu'il est simple à pratiquer, attractif pour toutes les générations et toutes les couches sociales, le football continue à susciter intérêt et passion.

Il n'y a qu'un seul football, c'est le plaisir du jeu.

Le football est un jeu, d'abord un jeu, toujours un jeu

Même aujourd'hui ou les déviances et les menaces rôdent autour de lui.

Tout le monde est égal devant le jeu.

J'attire votre attention, Mesdames, Messieurs, les dirigeants de clubs sur les risques que vous prenez en faisant jouer des joueurs non licenciés voire même faire pratiquer des joueurs sous un faux nom.

Formateur et élément de motivation pour les pratiquants, le principe de compétition ne doit pas être pour autant une fin en soi.

Encore des efforts à accomplir afin de faciliter la participation et l'intégration des personnes en situation de handicap.

C'est une mission particulière que j'ai confiée à notre nouveau cadre technique accompagné par la Commission sport adapté et unifié mise en place à l'intersaison.

Autre mission, l'accueil des jeunes migrants par le football.

Dans une société de plus en plus individualiste et égoïste, le rôle social et citoyen doit être reconnu et conforté.

Dans ce monde sans cesse en évolution, il nous faut toujours voir plus loin et travailler, non pas pour nous même mais pour ceux qui viendront demain ; et plusieurs chantiers nous attendent.

Le football c'est plusieurs grandes familles, toutes aussi importantes les unes que les autres.

Ce sont :

- Les joueurs
- Les dirigeants
- Les arbitres
- La technique
- L'administratif

Personne ne doit combattre même fraternellement, mais bien au contraire se compléter.

A cette condition, nous continuerons tous à avancer, à apporter quelque chose de positif à cet édifice que d'autres avant nous ont commencé à bâtir, quelques fois avec plus de réalisme car non dicté par les mêmes exigences.

C'est vrai que l'époque que nous vivons, plus moderne, pose beaucoup de difficultés avec les nouvelles évolutions, les nouvelles méthodes.

Nous sommes même, si nous ne le voulons pas, confrontés à l'ère de l'argent, de l'information tous azimuts, de réseaux sociaux, de technique de gestion, de l'informatique. Cet amalgame fait entrevoir d'autres possibilités mais rend la vie plus contraignante.

Je ne peux conclure sans adresser toutes mes félicitations à tous les clubs qui ont accédé au niveau supérieur, masculins, féminins, aux vainqueurs des coupes, aux arbitres, aux éducateurs.

Mes remerciements à tous mes collègues du Comité et des commissions.

Je tiens à remercier personnellement le personnel administratif et technique du District, rouage indispensable pour soutenir le travail au quotidien et accompagner les projets en cours tout en menant les réflexions de demain.

Remerciements également à tous nos partenaires institutionnels et privés

Merci à tous pour votre attention et votre soutien

Je me dois de terminer car nous avons un ordre du jour chargé.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée »

Le Secrétaire Général rappelle :

« Le rapport moral est un moment privilégié, puisqu'il permet de présenter les actions, les activités, les faits marquants de la saison.

Il contribue à valoriser le travail et l'engagement de l'ensemble des 158 bénévoles répartis dans les 17 Commissions, ainsi que celui du Personnel administratif et technique au service des clubs et des 56 279 licenciés. Le rapport moral est disponible sur le site internet du District depuis le 24 septembre 2018.

Plutôt que d'en faire une fastidieuse lecture, je vous propose un clip vidéo de 10 minutes qui retrace la vie de notre District. »

Un clip vidéo de 10 minutes retraçant les activités et actions réalisées par le District est diffusé.

7. Remise de la réplique de la Coupe de District Albert Bauvineau D. Moulet

Le FC Chabossière vainqueur de la Coupe de District Albert Bauvineau, au mois de juin, remet symboliquement en jeu son trophée, en le restituant au District. En échange Alain MARTIN remet au club une réplique de la Coupe de District gravée au nom du club et qui restera sa propriété.

8. Approbation du Rapport Moral

Le Rapport Moral 2017/2018 est adopté à l'unanimité.

9. Communication de la Commission de Discipline

« En complément de son rapport moral, la Commission Départementale de Discipline souhaite réaliser un focus sur deux problématiques importantes et récurrentes qui impactent et ternissent la pratique et l'image du football sur notre territoire.

A savoir :

- Les fraudes
- Les incidents lors des rencontres de catégories jeunes

Concernant les fraudes, sur les 20 dossiers ayant nécessité une mise en instruction la saison 2017/2018 deux dossiers concernaient des fraudes sur feuille de match. Ces fraudes ont entraîné, pour leurs auteurs, des suspensions allant de 3 à 4 mois ainsi que des sanctions financières pour les clubs.

Un dossier concernait une production de faux en audience, qui a entraîné, pour leurs auteurs, des suspensions allant de 3 à 6 ans ainsi que des sanctions financières pour le club. Ce constat est très alarmant et pose question sur la régularité et l'équité de nos compétitions. La Commission Départementale de Discipline rappelle que la feuille de match est le Procès-Verbal officiel de la rencontre et qu'il convient de renseigner intégralement et avec justesse l'ensemble des rubriques. Concernant les licenciés inscrits sur la feuille de match il importe que les personnes soient qualifiées pour pouvoir participer aux rencontres concernées. Dans l'hypothèse où certains clubs seraient en difficulté pour renseigner la feuille de match, les services administratifs du District et la Commission Formation sont à l'écoute et au service des clubs pour apporter des réponses ou proposer des formations adaptées.

Concernant les incidents lors des rencontres de catégories jeunes, le nombre de dossiers a augmenté de manière significative (26 contre 15 la saison précédente).

Lors de la Commission du 27 septembre 2018, 3 dossiers concernant la catégorie U15 ont fait l'objet d'une convocation.

Ces comportements inacceptables et lamentables sont le fait de parents, de joueurs mais également de dirigeants, qu'ils soient sur le banc de touche ou exerçant une fonction officielle. Le contexte de ces rencontres, jouées et arbitrées par des jeunes constitue un exutoire pour certains parents et dirigeants leur permettant d'évacuer certaines frustrations et d'abuser de leur statut d'adulte pour générer des incidents sur ces rencontres.

La Commission Départementale de Discipline dans ses pratiques, convoque de manière systématique les parties prenantes lorsque les incidents concernent des rencontres de catégories jeunes. Nos jeunes sont le football de demain et il appartient à la Commission, dans une mission pédagogique, de rappeler à chacun le respect de l'ensemble des acteurs du football, des instances, et du football en général.

Le District de Football de Loire-Atlantique est déterminé et prendra toutes les dispositions pour éradiquer ces pratiques indignes des valeurs du football. La Commission Départementale de Discipline, dans son rôle, traite l'ensemble des dossiers portés à sa connaissance.

Nous souhaitons que les Présidents des clubs soient porteurs de ce message à l'ensemble de leurs licenciés ainsi qu'aux parents.

Ensemble construisons et respectons le football. »

10. Présentation des comptes financier

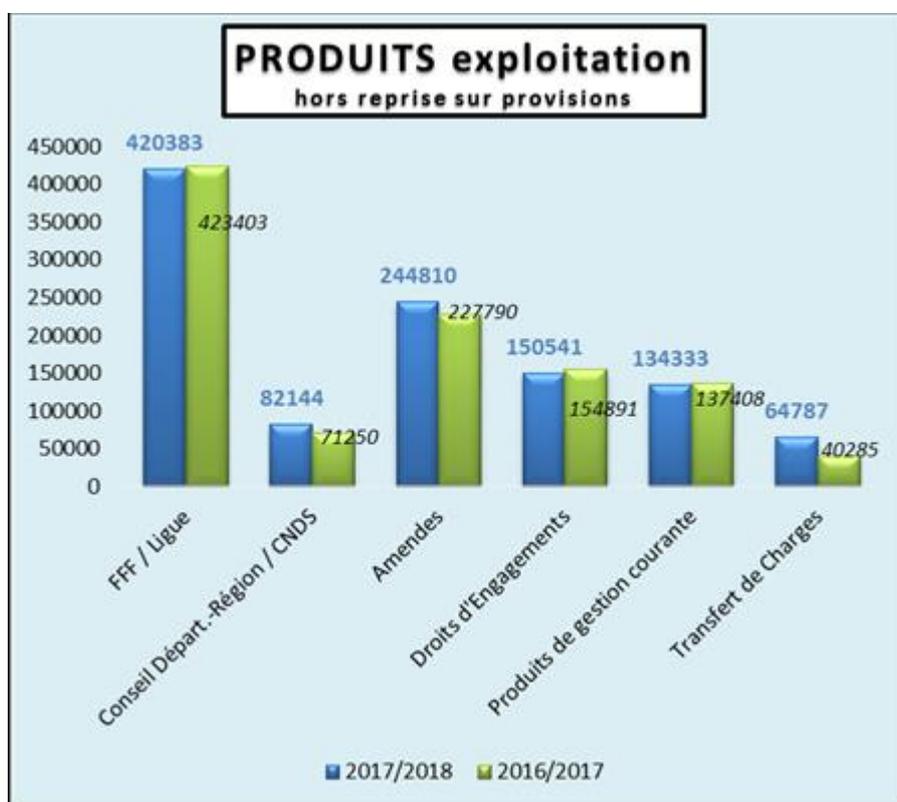
Jérôme Peslier

Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2017-2018 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

En préambule, je vous précise que l'exercice a été impacté par l'organisation des 50 ans du District et par les travaux de réaménagement des services administratifs.

Les Produits d'exploitation :



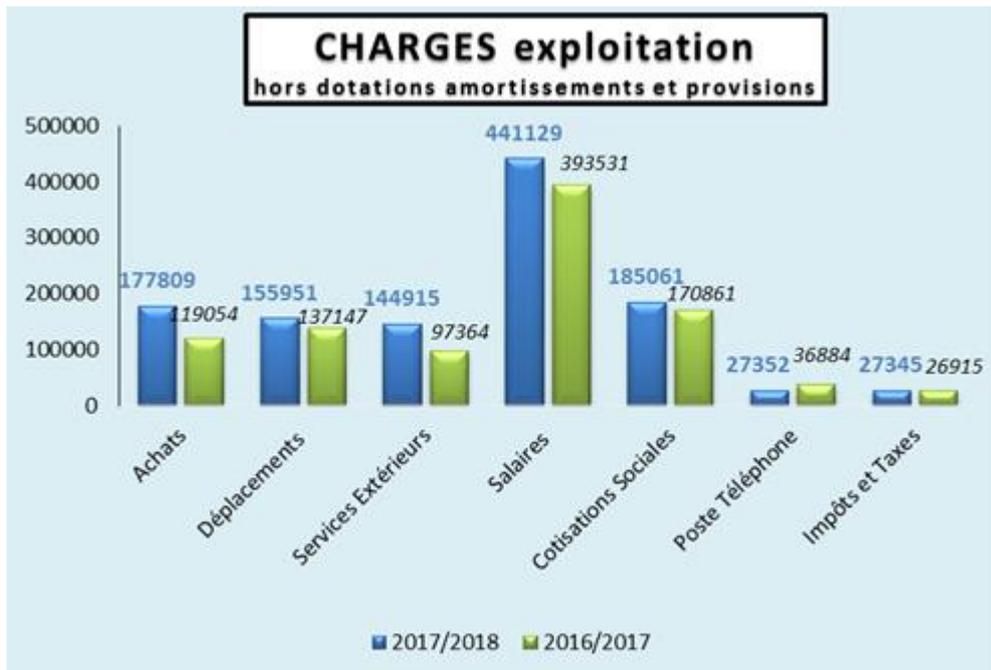
Ils sont en augmentation de 3.98 % (près de 42 000 €)

Ces derniers sont composés essentiellement de 3 postes :

- **Les Subventions** : par rapport à la saison précédente, ce poste est en augmentation de 1.59%. Malgré ce chiffre, il est à regretter la baisse de la subvention CNDS de - 20 000 €. Le Conseil Départemental a quant à lui maintenu son financement au titre du pacte de coopération et a contribué à l'achat de mini-bus à destination des clubs. Qu'il en soit remercié.
- **Les Amendes** : la hausse de 7.47 % de ce poste provient quasi exclusivement des amendes liées aux dossiers disciplinaires + 9.1 %. Contrairement à ce que nous avons budgétisé, malgré la dématérialisation des procédures, le nombre de changement en retard et l'envoi des feuilles de match en retard est en nette augmentation.
- **Les Droits d'engagements** : représentant 13.7 % des produits d'exploitation sont en légère baisse de 2.81 %. 4 772 équipes engagées dans les différentes compétitions contre 5 043 la saison précédente.

Les Charges d'exploitation :

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions et amortissements) sont en augmentation de 18.11 % (177 806 €)



Les principaux postes se décomposent comme suit :

- **Les Achats** : en très forte hausse (49.35 %). Ce poste a été impacté par l'achat des dotations aux clubs (tablettes, ballons, mini-buts)
- **Les Déplacements**
Une augmentation de 16.93 % est enregistrée.
Cette forte augmentation est liée aux frais générés par l'organisation des 50 ans et à l'indemnisation des bénévoles lors du Fémi Plage.
Nous pouvons féliciter les commissions qui n'ont pas augmenté leur budget de fonctionnement.
- **Les services extérieurs** sont en hausse de 47.19 %. Les travaux d'aménagement des services administratifs ont été traités dans le cadre de l'entretien et d'amélioration du siège à l'exception du gros œuvre (cloisons, banque d'accueil, placards...)
- **Les Charges de personnel (salaires et cotisations sociales)** sont en augmentation de 10% liée à deux postes supplémentaires (Julien Grandjean et Bertrand Le Rouge De Guerdauid).
Il est à noter que 5 emplois sont aidés par l'Etat ou la Fédération.
Ce poste correspond à 42.66 % des charges d'exploitation, déduction faite des aides à l'emploi.

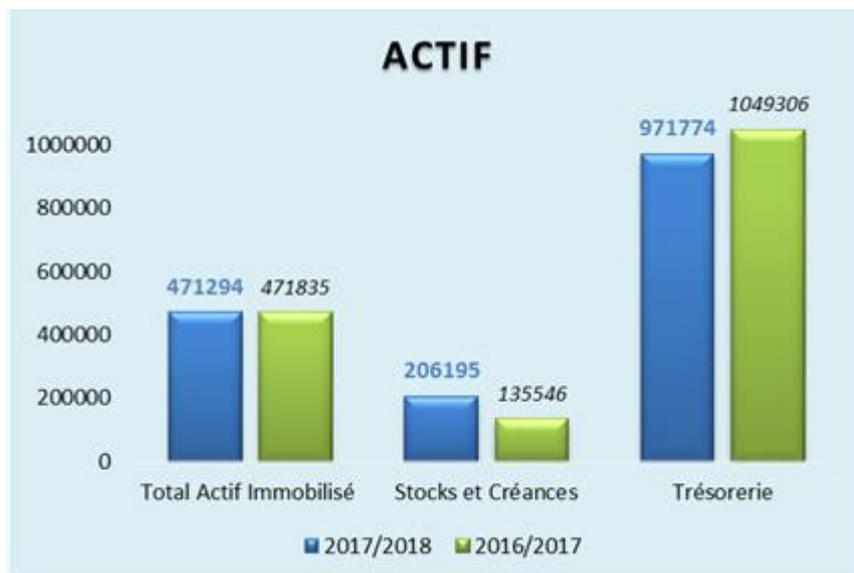
Les résultats :



Compte tenu de l'ensemble de ces données, nous avons un total de produits de 1 256 388.08 € pour un total de charges de 1 234 149.99 €.

Ce qui donne un résultat de 22 238.09 € pour 16 606.69 € l'an dernier.

Bilan Actif :



Le montant de l'Actif immobilisé 471 294 € est à 541 € près identique à la saison précédente.

Les stocks et créances enregistrent une forte augmentation, les stocks de tablettes FMI représentant 71% du stock et la créance de la Fédération n'ayant pas été soldée avant le 30 juin.

La trésorerie enregistre une baisse de 7.39%, les disponibilités ayant été utilisées dans le financement des travaux d'aménagement des services administratifs.

Bilan Passif :



Au Passif, figurent les ressources de l'association.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 308 369 € composés, pour l'essentiel, du fond de dotation qui s'élève à 1 235 396 € qui progresse uniquement par l'affectation des résultats.

Les provisions destinées à financer des projets ou événements probables selon la politique définie par le District ont été utilisées sur l'exercice d'où la diminution de ce poste.

Les provisions estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice s'élèvent à 101 331 €

En matière de Dettes, celles-ci enregistrent une hausse de 33.31 % du fait de l'emprunt contracté pour le financement des travaux d'aménagement des services administratifs.
Le total des dettes s'élève à 247 945 € pour 185 995 € la saison précédente.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 22 238.09 € en fonds de dotation.
Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 257 634.30 €

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

11. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes Patrick Messus

M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2017/2018, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2018.

12. Approbation des comptes financiers 2017/2018

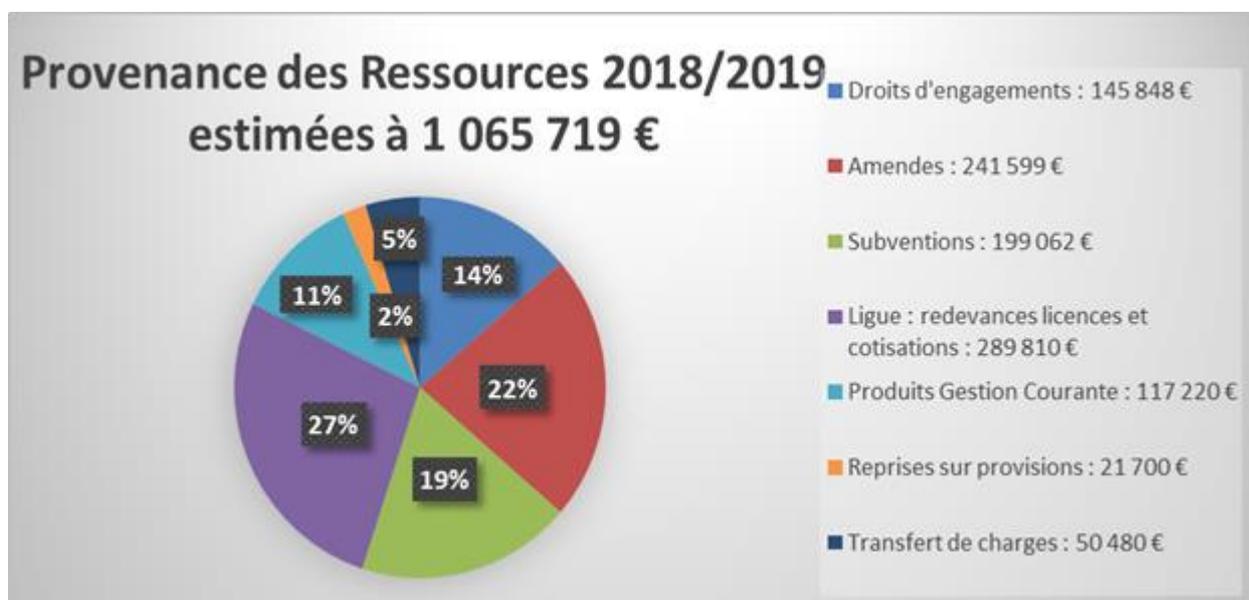
Les comptes 2017/2018 sont approuvés à l'unanimité moins 43 abstentions

13. Présentation du Budget prévisionnel 2017/2018 Jérôme Peslier

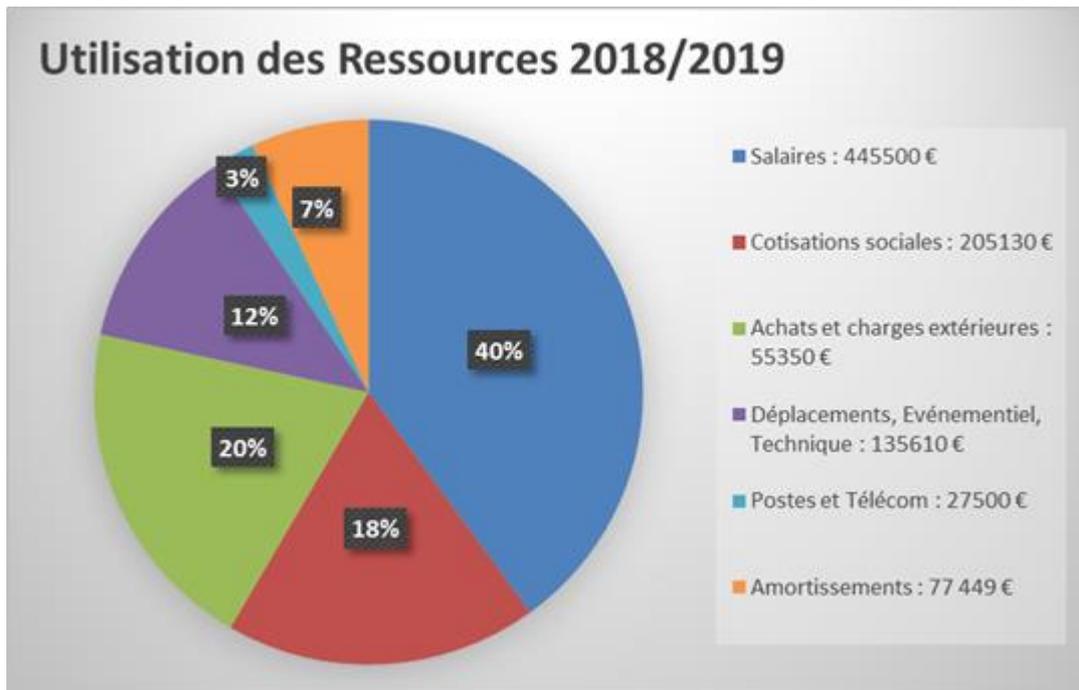
Le Budget prévisionnel que nous vous présentons fait apparaître les produits et charges d'exploitation pour la saison 2018/2019.

Les Ressources estimées à 1 065 719 € tiennent compte :

- d'une baisse générale du poste « Amendes », le déploiement de la feuille de match informatisée doit permettre une meilleure gestion administrative de la feuille de match.
- d'une prévision de baisse des subventions, les autres postes étant pratiquement stables.



Les Dépenses sont estimées stables et tiennent compte de la répartition ci-dessous :



Il nous faudra être vigilant sur les charges de fonctionnement afin de pallier aux charges nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des actions proposées par le projet de la mandature, l'équilibre étant atteint par les résultats financiers et exceptionnels estimés à la hauteur de 48 500 €.

14. Vote du Budget prévisionnel 2018/2019

Le Budget prévisionnel 2018/2019 est voté à l'unanimité moins 31 abstentions et 16 contre.

15. Acquisition du Garage Renault situé face au District **Alain Martin**

Le Président communique :

« Comme je vous l'ai présenté lors des journées de rentrée des 31 août et 1er septembre, nous avons signé une promesse de vente le 20 septembre dernier au prix de 600 000 € et non pas 580 000 € comme annoncé.

En effet, l'entreprise Ciné-Service voulant absolument acquérir ce bâtiment a surenchéri. Nous avons accepté cette somme afin de devenir propriétaire.

La surface du terrain est de 2 799 m²

La surface du bâtiment est de 861 m²

Cet ensemble dispose de 60 places de parking.

Comme vous le savez, nous utilisons ce parking lors de nos différentes réunions pour que vous puissiez y mettre vos véhicules.

Sans cet achat, j'aurai été obligé de vous demander de stationner sur le parking du Géant Casino soit à 400 m, n'ayant pas de solution à proximité.

Nous sommes à l'étroit pour ranger notre matériel. Depuis quelques mois, deux salles du siège administratif sont indisponibles afin d'effectuer notre stockage.

Quatre véhicules restent à l'extérieur par tous les temps et se dégradent.

Qu'elle sera l'utilisation ? :

- Partie avant « hall d'exposition » devient une salle de formation de 131 m² avec 2 bureaux.
- 1ère partie du garage permettra le stockage et le garage des 4 véhicules du District
- La seconde partie permettra la construction d'un terrain FOOT5 aux normes fédérales.

Ce terrain sera utilisé par nos techniciens pour la découverte des pratiques diversifiées foot en marchant, Foot5 à divers publics : entreprise, personnes âgées, ESAT, féminines, écoles...

La salle à proximité leur permettra d'avoir un lieu proche entre la théorie et la pratique.

Elle sera également utilisée par les Commission technique, arbitres, foot animation... pour assurer les formations.

Quel financement ?

Soit l'acquisition sans emprunt sur nos fonds propres qui sont à ce jour de 860 000 € placés sous forme de DAT rémunérés à hauteur d'une moyenne de 2.13 %

Soit par emprunt, dont la proposition de notre banque est la suivante :

Prêt de 600 000 € sur 180 mois au taux fixe de 1.21 %.

A la question d'un représentant de club sur la légitimité de la démarche, le Président répond que la démarche est conforme à notre statut.

Un autre club pose la question des frais supplémentaires d'aménagement des locaux. Le Président précise qu'à ce jour aucun devis n'a été réalisé, mais que les travaux d'aménagement seront minimes puisque le bâtiment est déjà aux normes, déjà sous alarme et que seules quelques modifications seront à apporter.

Nous demandons l'aval de l'Assemblée Générale pour procéder à cet achat par le biais d'un emprunt.

Souhaitez-vous continuer à voter à main levée comme précédemment ou à bulletin secret ? »

Tout d'abord les clubs sont invités à voter à main levée sur le principe de voter l'achat des locaux du garage Renault par le recours à cet emprunt, soit par un vote avec les cartons vert – blanc – rouge, en salle ou alors à bulletin secret dans les urnes

A la très grande majorité les clubs décident de voter avec le dispositif utilisé depuis le début de l'Assemblée Générale (cartons vert-blanc-rouge).

16. Vote Achat garage Renault par le recours à l'emprunt

Les clubs donnent leur accord pour réaliser cet achat par la souscription d'un emprunt, à l'unanimité moins 35 abstentions et 40 contre.

17. Présentation du candidat à l'élection au Comité de Direction D. Pilet

Alain MARTIN :

« Afin de compléter le Comité de Direction aujourd'hui composé de 19 élus pour 20 postes, étant au scrutin de liste, je vous propose Dominique Pilet qui va se présenter. »

Dominique PILET se présente :

« Bonjour, je suis candidat au Comité de Direction, je suis marié à Isabelle, nous avons trois enfants ensemble et nous allons être grands parents l'année prochaine. Professionnellement, je suis agriculteur, j'ai 51 ans, je suis président du club de l'ASR Machecoul pour ma troisième saison. Je suis licencié depuis l'âge de 8 ans. J'ai toujours aimé rendre service quand on me le demande, il faut bien rendre au minimum ce que d'autres ont pu faire pour nous quand on était plus jeune. Je suis également élu sur la commune de Machecoul-Saint-Même, adjoint au Maire, également Conseiller Communautaire. J'ai également des responsabilités dans une autre association au niveau départemental et régional. J'aime vivre mes passions à fond. Dans le milieu du football et plus particulièrement au niveau des jeunes, avec le Conseil d'administration du club, nous mettons en avant la formation, c'est notre crédo : formation des éducateurs, qui aujourd'hui nous amène à avoir trois salariés qui s'appuient exclusivement sur le travail des bénévoles, la formation des dirigeants, des bénévoles, des dirigeants, des arbitres et bien sur la formation footballistique des plus jeunes. C'est pour eux que nous sommes là. Nous avons une organisation qui permet à chacun de pouvoir exprimer le meilleur de lui-même en donnant à chacun le droit de s'épanouir. Je milite également pour un football accessible à tous, peu importe l'âge, le handicap, les origines de chacun.

Merci de votre attention »

Le président de la Commission de surveillance des opérations électorales, Jean-Yves CADIET présente les conditions du vote :

« Mon intervention vise à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

La Commission s'est réunie le 10 et 13 Septembre dernier afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Je vous rappelle les conditions d'éligibilité : « tout membre individuel de la F.F.F., de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la F.F.F., la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe.

Ne peut être candidate :

- la personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.
- la personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;
- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.

La Commission a donné un avis favorable à la candidature de Monsieur Dominique PILET licencié à l'ASR MACHECOUL (n°2544473310). »

18. Vote à bulletin secret pour la candidature de Dominique Pilet

Dominique PILET est élu avec 1943 voix sur 2050 exprimées soit 94% des voix.

19. Election des représentants des clubs de District aux AG de la Ligue

La Commission a donné un avis favorable aux 15 candidatures au titre de représentants de clubs aux Assemblées Générales de Ligue.

Sur ces 15 candidatures, il y avait 12 candidatures en tant que titulaire, 11 candidatures en tant que suppléant.

Les modalités de vote :

Le Comité de Direction du 17 Septembre dernier a tranché ces différentes questions.

Concernant les personnes qui ont candidaté en tant que délégué titulaire et délégué suppléant, le Comité a décidé que ces personnes ne pourront être élues aux deux mandats et seront considérées uniquement comme délégué titulaire si elles sont élues en tant que délégué titulaire et délégué suppléant.

Pour les élections des délégués titulaires, vous devrez utiliser le bulletin de vote rose et l'enveloppe rose.

Les 11 premiers candidats « titulaires » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus mais il y a ici 12 candidatures. Vous avez donc l'obligation de rayer un nom.

Pour les élections des délégués suppléants, vous devrez utiliser le bulletin de vote vert et l'enveloppe verte.

Les 11 premiers candidats « suppléants » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus mais il n'y a ici que 11 candidatures. Vous n'avez donc pas d'obligation de rayer des noms.

Attention, vous devrez nécessairement glisser le bulletin dans l'enveloppe correspondante rose pour les titulaires, verte pour les suppléants. Si un bulletin n'est pas glissé dans la bonne enveloppe ou si un bulletin n'est glissé dans aucune enveloppe, il ne pourra être comptabilisé.

Tout bulletin déchiré, rayé, ou portant une mention manuscrite sera considéré comme nul et ne sera pas pris en compte dans les suffrages exprimés. De même une enveloppe sans bulletin ou avec un autre papier ne sera pas comptabilisée.

Présentation des candidats :

Sont soumis au vote en tant que délégué titulaire :

2 544 472 285	AUTIN Evelyne	Alerte de Méan
430 645 887	BOUTIN Patrice	ES Haute Goulaine
450 618 289	CHAPELET Alain	US Gétigné
1 930 079 771	DENEELE Dimitri	FC Grandlieu

499 061 155	DENIS Patrick	ES Dresny Plessé
499 061 201	GANTIER Didier	Individuel
430 643 165	GUERIN Jean-Philippe	Individuel
499 061 239	GUET Patrice	AS Mésanger
430 608 987	HAMON Claude	AS Ruffigné
430 637 223	LE GLEDIC Georges	St Joachim BS
430 694 850	ROBERT Philippe	Jeunes d'Erbray
2 544 215 004	SERISIER Armel	AS Grandchamp

Sont soumis au vote en tant que délégué suppléant :

2 544 472 285	AUTIN Evelyne	Alerte de Méan
450 618 289	CHAPELET Alain	US Gétigné
430 600 920	DURAND Jean-Marie	ES Dresny Plessé
499 061 201	GANTIER Didier	Individuel
430 643 165	GUERIN Jean-Philippe	Individuel
499 061 239	GUET Patrice	AS Mésanger
2 543 850 215	LE CLERE Patrice	Individuel
430 637 223	LE GLEDIC Georges	St Joachim BS
430 642 977	MONDOUET Jean-Marc	US Grand Auverné
430 694 850	ROBERT Philippe	Jeunes d'Erbray
2 544 215 004	SERISIER Armel	AS Grandchamp

20. Résultat des votes

Sont élus au titre de Délégué Titulaire :

AUTIN Evelyne	Alerte de Méan	1771 voix
BOUTIN Patrice	ES Haute Goulaine	1826 voix
CHAPELET Alain	US Gétigné	1821 voix
DENELEE Dimitri	FC Grandlieu	1709 voix
DENIS Patrick	ES Dresny Plessé	1773 voix
GANTIER Didier	Individuel	1513 voix
GUET Patrice	AS Mésanger	1785 voix
HAMON Claude	AS Ruffigné	1774 voix
LE GLEDIC Georges	St Joachim BS	1566 voix
ROBERT Philippe	Jeunes d'Erbray	1750 voix
SERISIER Armel	AS Grandchamp	1750 voix

Sont élus au titre de Délégué Suppléant :

DURAND Jean-Marie	ES Dresny Plessé	1959 voix
GUERIN Jean-Philippe	Individuel	1945 voix
LE CLERE Patrice	Individuel	1943 voix
MONDOUET Jean-Marc	US Grand Auverné	1959 voix

21. Présentation de l'équipe technique

Chaque technicien prend la parole simultanément pour présenter ses activités au sein du District.

- Karl Marchand (CTDPPF) : Conseiller Technique Départemental Plan de Performance et Formation

Responsable du Parcours de Performance des U13 aux U17 (garçons et filles) :

- Détections

- Rassemblements techniques

- Observations de matchs

Responsable des Formations de Cadre :

- Mise en place et animation des Modules et CFF sur le département

- Maître de stage des Tuteurs BMF

- Tuteur BEF

Accompagnement des clubs sur le Label

Développement du football sur le département (soutien sur les actions de DAP)

- Rudolph Blanchard (CTDDAP) : Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques.

Responsable de la catégorie U11 (garçons et filles) :

- Modélisation de la pratique

Responsable des U12F/U13F

- Rassemblements techniques et centres de perfectionnement
- Observations de matchs

Formation de Cadres

- Animation des modules et CFF
- Tuteur BMF

Référent technique du Label

Rassemblement technique DAP U16/U17

GT FFF du Module Animatrice Fédérale

- Thomas Régent (CTDDAP) Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques.

Responsable des catégories U7 et U9 (garçons) :

- Modélisation de la pratique U14/U15 :

- Rassemblements techniques DAP

- Observations de match

Formation de Cadres :

- Animation des modules et CFF
- Tuteur BMF

Accompagnement des clubs sur le Label

GT FFF des pratiques et développement

- Stéphane NARAYANINNAIKEN (CTDDAP) : Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques.

Responsable de la catégorie U12/U13 (garçons et filles) :

- Observations de match

Responsable DAP des pratiques diversifiées :

- Foot à l'école

- Foot Handicap

- Futsal

- Foot5

Formation de Cadres :

- Animation des Modules et CFF

22. Présentation des Services Civiques

Daniel Moulet

Daniel MOULET rappelle le contexte, les objectifs, les obligations et principes du recrutement des 24 Services Civiques, il s'exprime :

« La mission des Services Civiques est de :

- porter les valeurs éducatives autour des 6 grands axes du Programme Educatif Fédéral : la santé – l'engagement Citoyen – l'environnement - le Fair Play – les lois du jeu - la culture Foot. De mettre en place, imaginer, créer des ateliers autour des valeurs de la Fédération : Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité (P.R.E.T.S.)
- de développer le Foot à l'école
- d'aider les clubs dans le déploiement de la FMI

J'insiste sur le fait que ce ne sont pas des « éducateurs bis ». Les clubs ne doivent pas profiter de ce dispositif pour rémunérer joueurs ou éducateurs.

Notre rôle est de les aider, les accompagner, en les réunissant une fois par mois, avec l'aide du Conseil Départemental, pour leur donner des outils qui seront un tremplin pour la recherche d'un emploi futur.

Chaque vendredi ils nous feront une planification, une feuille de route des actions qu'ils comptent mettre en place la semaine S+1 et, chaque lundi, ils nous feront un reporting des actions réalisées la semaine S-1

Chaque mois, une réunion sera programmée au District pour leurs permettre de faire un partage d'expériences, de travailler sur des apports utiles à leurs missions et à leur insertion dans la vie professionnelle »

Daniel MOULET présente nominativement les 24 Services Civiques recrutés pour cette saison 2018/2019, tous présents à l'Assemblée

NOM	PRENOM	CLUB SUPPORT
Meluc	Tatiana	FC TROIS RIVIERES
Aucoin	Valentin	FC ENTENTE VIGNOBLE
Boucard	Axel	ELAN SORINIERES
Bourmaud	Salaydin	NANTES METROPOLE FUTSAL
Bu	Baptiste	ES VARADES
Cervelle	Ewen	AEPR REZE
Chatellier	Maxime	FC SUD SEVRE ET MAINE
Dechniev	Bulat	DON BOSCO NANTES
Deryckere	Nathan	ARCHE FC
Diaby	Demmbo	FC TOUTES AIDES
Dias	Alexandre	FC BRAINS BOISEAU
Front	Bastian	ES VERTOU
Garel	Nathan	ETOILE MOUZILLON
Indaud	Paul	AC CHAPELAIN
Juguelet	Alexis	ES VIGNEUX
Le Boulanger	Lucas	ASC SAINT MEDARD DOULON
Martin	Théo	US SAINTE LUCE
Mauxion	Erwan	GJ ANCENIS ST GEREON
Rexhepi	Drin	US SAINTE LUCE
Ruel	Hugo	DONGES FC
Salsilli	Joachim	NORT AC
Simon	Isaac	FC BOUAYE
Thomas	Kilian	FC GRANDLIEU
Villain	Maxime	NORT AC

23. Intervention du Conseil Départemental

François Thomas

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord je souhaite vous faire part des excuses de Malika Tararbit Vice-Présidente sport et activités de pleine nature au Département, qui ne peut être présente à votre assemblée générale, étant elle-même déjà retenue sur une autre assemblée générale. Dans la continuité de l'accueil des services civiques par le District de Loire-Atlantique, présenté à l'instant par Daniel Moulet, son secrétaire général, je vais vous préciser ce que fait le Département dans l'accueil de jeunes volontaires en service civique.

En premier lieu, il s'agit d'accueillir des jeunes, volontaires, et le mot volontaire est particulièrement important : c'est d'abord un engagement citoyen, une inclusion dans le monde adulte et une préparation à l'emploi. L'année dernière j'étais moi-même tuteur d'un jeune qui a d'ailleurs encadré des jeunes dans le club de football de Saint-Mars de Coutais et qui aujourd'hui, après une année de service civique, s'est engagé dans une formation d'État sport pour tous BPJEPS.

Le Département accueille à nouveau des jeunes cette année en service civique, notamment à la direction Sports. Nous accueillons quatre jeunes en service civique dont trois jeunes filles pendant 8 mois, jusqu'en juin 2019.

Les missions dévolues aux jeunes en services civiques placés auprès du District de Football, font écho aux engagements du Département depuis 2008 notamment dans la lutte contre les violences, les incivilités les discriminations.

Les propos en début de matinée du président Alain Martin et de Patrice Le Clère sont clairs : les questions de discipline, de relation à l'autre aux autres ou vivre ensemble sont questionnées notamment au travers de ses fraudes sur ces catégories jeunes. La diminution du nombre d'arbitres est également un indicateur important.

En second lieu, le partenariat entre le Département et le District de Football conduit le Département à accompagner ces jeunes en service civique, avec trois types d'intervention :

- D'abord avec une séquence pédagogique par un cadre de la Direction Sport, sur le rôle et la place du Département comme collectivité publique et celle des collectivités territoriales en général. Il s'agit d'une séquence d'instruction civique, et de connaissance sur l'organisation du sport en France.
- Ensuite par un accompagnement des jeunes par un ou deux psychologues du sport recrutés par le Département. Il s'agit de questionner les jeunes sur ce que l'on met derrière les mots PRETS : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité, ce dernier terme solidarité renvoyant à la première compétence portée par le Département. Et que les jeunes se questionnent sur et comment dans mes actions en tant que jeunes en service civique, je concrétise mon engagement au service du club ? comment j'incarne cette valeur, avec le programme éducatif fédéral PEF, qui sera le socle de l'engagement des jeunes volontaires en service civique en lien avec la déclinaison de la démarche soyons PRETS. Le Département était partenaire de l'action cette année à Machecoul et le sera à nouveau en mai 2019.
- Enfin l'engagement du Département de Loire-Atlantique est maintenu et même renforcé auprès du District de Football pour la saison 2017/2018. La subvention s'est élevée à 34 000 €. Elle est aussi à resituer dans le contexte de la contraction des finances publiques notamment au niveau national.

Donc un Département qui est très présent aux côtés du District de Football et des clubs de Loire -Atlantique, avec vos bénévoles dont nous tenons à saluer l'engagement chaque jour.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition.

24. Challenge du respect

« VIVRE ICI »

Jérôme Peslier

Jérôme PESLIER présente sa société « VIVRE ICI » et décrit le type de partenariat mis en place avec le District de Football de Loire-Atlantique.

Il effectue la remise du Challenge du Respect

Ce Challenge du Respect vise à récompenser les clubs les moins sanctionnés au niveau des cartons reçus en championnat pour les catégories arbitrées par des arbitres officiels. Le barème est le suivant : cartons blanc (3 pts), jaune (1 pt), rouge (5 pts). La catégorie Futsal Seniors Masculins est nouvelle dans ce Challenge.

Les lauréats 2017-2018 :

- Futsal : ST NAZAIRE AF
- U18 : ES BLAIN
- Seniors D3 Masculin : AS MARSAC
- Seniors D2 Masculin : ST SEBASTIEN FC
- Seniors D1 Masculin : SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC

Les équipes se voient remettre un jeu de maillots floqués aux couleurs et partenaire de leur club avec le logo « Challenge du respect ».

25. Challenge de la Féminisation « DISTINCTIO »

Philippe Devilliers

M. Philippe DEVILLIERS présente sa société « DISTINCTIO » et décrit le type de partenariat mis en place avec le District de Football de Loire-Atlantique.

Il remet les dotations aux lauréats du Challenge de la Féminisation.

Daniel MOULET rappelle les critères d'éligibilité

Les critères retenus pour ce Challenge sont une combinaison de barèmes tenant compte

- de la participation des femmes aux formations
- de la participation des femmes aux actions de promotion du Football féminin

- du nombre de pratiquantes
- du nombre de dirigeantes et la prise de responsabilité au sein du club

Daniel MOULET présente les lauréats : (président accompagné d'une représentante féminine par club)

500268	R.C.ANCENIS 44	95
553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	97
547524	F.C. DE RETZ	100
501948	VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT	103
590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL	109
522724	U. FRATERNELLE ST HERBLAIN	115
548100	F.C. LA MONTAGNE	117
542491	PORNIC FOOT	120
582222	ST SEBASTIEN F.C.	128
540404	A.O.S. PONTCHATEAU	152

Le vainqueur du Challenge de la Féminisation est le club de l'AOS PONTCHATEAU

26. Remise des récompenses « CREDIT AGRICOLE » aux bénévoles du mois

Ces bénévoles du mois sont reconnus par la Fédération Française de Football pour leur engagement. Le CREDIT AGRICOLE souhaite également les valoriser.

M. Christophe MOULIN, Directeur de secteur d'Agences d'Erdre et Loire Crédit Agricole, remet les récompenses et présente le partenariat avec le District de Football de Loire-Atlantique et donc pour ses clubs.

Daniel MOULET rappelle que le District a décidé de valoriser, chaque mois, une féminine qui s'engage dans la vie de son club, conformément aux engagements de la mandature, de développer le football féminin.

Les lauréates :

HALGAND	Sandrine	521038	US ST AUBIN DES CHATEAUX
GOUY	Jocelyne	512985	SP ST PÈRE EN RETZ
PATARIN	Angélique	553174	NANTES ST JOSEPH
MARBOEUF	Alexandra	590304	AS VIEILLEVIGNE LA PLANCHE
DOUCET	Angélique	502505	NOZAY OS
CERISIER	Soizic	541371	VARADES US
DAUFFY	Valérie	501948	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT
PICAUD	Laëtitia	501945	ES PORNICHET
BAUDRIER	Marie-Joseph	518479	BOUAYE FC
LABARRE	Chantal	545404	OCEANE FC
BARREAU	Jessica	547590	FC MOUZEIL TEILLE LIGNE
GODIN	Yveline	520085	AC BASSE GOULAIN
PRIE	Nathalie	528546	ESP. DU SILLON LA CHAPELLE LAU
LERAY	Véronique	512355	NORT AC

27. Challenge de l'Arbitrage « INTERSPORT » P. Guet – A. Guérin – N. Issaad

M. Alain GUERIN présente son entreprise Intersport et les liens de partenariat avec le Football et le District de Football de Loire-Atlantique en particulier, puis demande à M. Nathan ISSAAD de la société NIKE de le rejoindre, dans le cadre du partenariat entre INTERSPORT et NIKE.

M. Nathan ISSAAD fait l'historique du partenariat entre sa société NIKE et le monde du sport en général. Il développe son partenariat avec la Fédération Française de Football et présente la gamme de ses articles à disposition des clubs.

Alain MARTIN profite de ce moment pour annoncer que compte tenu de notre bonne gestion, nous le District a décidé de remettre aux clubs un jeu de maillots Nike à couleur dominante de votre club.

Soit 250 jeux de maillots qui vont vous être distribués ce qui représente une valeur de dotation « maillots + flockage des numéros » de 41 166 € ; la valeur grand public étant à hauteur de 70 000 €.

M. GUERIN et M. ISSAAD procèdent au tirage au sort des trois vainqueurs de la tombola qu'ils ont mis en place à l'occasion de notre Assemblée Générale. Les clubs vainqueurs se rendront au magasin Intersport le plus proche de leur domicile pour retirer leur lot.

Patrice GUET, présente le Challenge de l'arbitrage, souvenir Jean Luc Braud, maintenant dénommé Challenge de l'arbitrage « Intersport » et doté par Intersport.

Ce Challenge a été mis en place lors de la saison 2007/2008.

Les critères pour être un éventuel lauréat du Challenge de l'arbitrage sont les suivants :

- Avoir formé au moins un nouvel arbitre au cours de la saison (stage internat)
- Avoir retourné au District un nombre minimum de fiches tutorat attestant l'accompagnement et le suivi effectif du club envers son (ses) arbitre(s) stagiaire(s)

Avant d'appeler les lauréats, Patrice GUET présente les nouvelles orientations de la Direction Technique de l'Arbitrage, en particulier la sous-section « Détection, Recrutement, Fidélisation » devient une Commission à part entière dénommée « Commission départementale de promotion de l'Arbitrage ». Cette Commission a, comme objectifs, entre autres, de promouvoir et développer l'arbitrage féminin. De plus elle doit être indépendante de la CDA et présidée par quelqu'un qui n'est pas issu de l'arbitrage.

Patrice GUET présente Evelyne AUTIN qui remplit ces critères et qui a été nommée Présidente de cette Commission.

Patrice GUET, en charge de ce Challenge, appelle les lauréats :

N° Affiliation	Club	Nb arbitres formés en 2017-2018	Nb Total arbitres	Nb Total arbitres formés
502386	NANTES ST PIERRE	1	2	2
512355	NORT SUR ERDRE AC	1	5	4
517367	HERIC FC	1	1	1
518481	LA CHEVALLERAI ES	1	2	2
518734	PLESSE DRESNY PLESSE	2	3	3
524921	CHAUVE ECLAIR	1	1	1
541089	LEGE FC	1	1	1
547056	PUCEUL GRIGONNAIS	1	2	2
554096	VILLENEUVE RETZ FC	1	1	1
582222	ST SEBASTIEN FC	2	10	8

Le Club vainqueur du Challenge de l'arbitrage INTERSPORT « Jean Luc Braud » pour la saison 2017/2018 est le club ayant l'ancienneté moyenne de ses arbitres formés la plus élevée avec 9 années : NORT AC.

28. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre Fabrice Roussel

Nous remercions M. Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir de nous rejoindre à la fin de cette Assemblée. Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre qui nous fait le plaisir d'assister à notre Assemblée Générale.

M. Fabrice Roussel, après avoir présenté sa commune et son dynamisme, notamment sportif et associatif, souligne l'importance des liens qui l'unissent au District de Football de Loire-Atlantique.

29. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de conclure, Alain MARTIN apporte des éléments concernant les retombées financières de la Coupe du monde.

Puis Alain MARTIN conclut :

« Nous ne sommes pas toujours d'accord sur l'application des règlements et sur les sanctions sportives ou disciplinaires ; mais sachez que nous continuerons à les appliquer.

Nous lutterons contre les incivilités et particulièrement sur les fraudes concernant l'identité des joueurs ou des dirigeants présents lors des rencontres.

Je rappelle que de nouveau, nous allons faire un contrôle précis sur la participation des jeunes joueurs lors de l'organisation des plateaux.

Pas de licence = participation interdite

Je vous rappelle qu'une licence est avant tout une assurance.

Je ne vais pas m'étendre plus longtemps car je tiens à préserver en ce début de saison le moment de convivialité nécessaire aux bonnes relations que nous entretenons avec vous et je vous remercie de votre confiance.

Je clôture cette Assemblée Générale ordinaire et je vous invite au vin d'honneur et pizzas offerts par le District après que vous soyez passé récupérer vos dotations.

Je déclare l'Assemblée générale close. »

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire,
Daniel Moulet



Localité	S	Numéro	Club	Président
ST NAZAIRE	1	500258	U.MEAN PENHOET	JULIEN Joël
PORNICHET	1	501945	E.S. DE PORNICHET	BELLORGE Anthony
ST NAZAIRE	1	502069	ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE	AUTIN Evelyne
GUERANDE	1	502274	ST AUBIN GUERANDE	BOISSINOT Luc
HERBIGNAC	1	502394	ST CYR HERBIGNAC	ROUXEL Frédéric
ST LYPHARD	1	510460	AM. ST LYPHARD	LEBLANC Hugues
ST ANDRE DES EAUX	1	510656	LA ST ANDRE	BOURSE Christophe
GUERANDE	1	514661	A.S. LA MADELEINE	LEBEAU Christophe
ST MOLF	1	519651	U.S. ST MOLF	BERTHE Jean Louis
LA BAULE	1	521841	A.S.C. ESCOUBLAC	DAVID François
ST NAZAIRE	1	528847	F.C. IMMACULEE ST NAZAIRE	BOURRET Yves (suspendu)
ST MARC SUR MER	1	534841	ST MARC F.	DELUGRE Sebastien
ST JOACHIM	1	541159	ST JOACHIM BRIERE SPORTS	JOSSO Olivier
PIRIAC SUR MER	1	544522	E.S. MARITIME PIRIAC TURBALLE	BAUMAL Franck
LE CROISIC	1	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M	CHARBONNEAU Didier
LA BAULE ESCOUBLAC	1	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN	RETAILLEAU Patrick
ASSERAC	1	582205	FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE	GUIHENEUF Vincent
ST NAZAIRE	1	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL	BAHOLET Mathieu
MONTOIR DE BRETAGNE	2	501946	C.S. MONTOIRIN	RIFFAUT Patrice
SPYRAC DE BRETAGNE	2	502022	LA MALOUINE	JOUAND Mikaël
STERIEC DE BRETAGNE	2	502034	U.S. STE REINE BRETAGNE	THOBIE Carl
CAMPBON	2	512449	ESP. DE CAMPBON	GAZEAU Karl
CROSSAC	2	516437	ESP. DE CROSSAC	CRAND Pascal
BESNE	2	520442	JEANNE D'ARC BESNE	COMPINGT Eric
PONTCHATEAU	2	521036	A.S. GUILLAUMOIS	CITEAU Jacky
TRIGNAC	2	525242	TRIGNAC OM.	LE QUILLIEC Yannick
PONTCHATEAU	2	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU	SENAND Sylvain
LA CHAPELLE LAUNAY	2	528546	ESP. DU SILLON CHAP. LAUNAY	PLACET Denis
PONTCHATEAU	2	540404	A.O. PONTCHATEAU	MOISAN Yann
DONGES	2	548648	DONGES F.C.	HOUSSAIS Thierry
DREFFEAC	2	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES	LESAGE Denis
SAVENAY	2	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC	DAUBIE Frederic
SEVERAC	2	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN	LANIO Léo
LAVAU	2	590134	LAVAU FC	ZAFFRAN David
QUILLY	2	590293	QUILLY STE-ANNE AS DU BRIVET	COSTE Olivier
BLAIN	3	502178	E.S. DE BLAIN	DENIEULLE Laurent (suspendu)
NOZAY	3	502505	NOZAY O.S.	GABILLARD Grégory
LE GAVRE	3	511305	ET.S. GAVRAISE	PERRIGAUD Yann
HERIC	3	517367	HERIC FOOTBALL CLUB	PELTIER Richard
LA CHEVALLERAI	3	518481	E.S. CHEVALLERAI	MARTIN Christophe
VAY	3	518484	U.S. VAY	PINEL DAVID
PLESSE	3	518734	E.S. DRESNY PLESSE	FERRE Audrey
MARSAC SUR DON	3	518807	AV.S. MARSACAI	COLLET Fabien
PLESSE	3	521035	COUDRAY O.S.	GUILLARD Jean Marc
LA GRIGONNAIS	3	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.	BRETECHE Céline
GUEMENE PENFAO	3	548227	F.C. PAYS DE GUEMENE	BUREAU Sébastien
ABBARETZ	3	581347	ABBARETZ SAFFRE FC	GARNAUD Viviane
AVESSAC	3	581699	AVESSAC FEGREAC	POULAIN Michel
CHATEAUBRIANT	4	501948	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT	VIOL Joseph
CHATEAUBRIANT	4	502086	A.L. CHATEAUBRIANT	MALGOGNE Bruno
VILLEPOT	4	515069	U.S. VILLEPOTAISE	LECOEUR Rodolphe
GRAND AUVERNE	4	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS	FERRON Jean Claude
ROUGE	4	518733	E.S. DE ROUGE	LANOE Dominique

Localité	S	Numéro	Club	Président
RUFFIGNE	4	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE	CORNUAILLE Samuel
SOUDAN	4	519514	U.S. SOUDAN	BESNARD Yohann
MOISDON LA RIVIERE	4	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE	ROBERT Jérémy
ERBRAY	4	520446	LES JEUNES D'ERBRAY	SAURISSE Thibault
ST AUBIN DES CHATEAUX	4	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX	LEVILAIN Olivier
PETIT AUVERNE	4	521711	PETIT AUVERNE S.	CROSSOUARD Franck
ST JULIEN DE VOUVANS	4	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE	HENRY Emilie
DERVAL	4	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL	HAMON Philippe (suspendu)
SION LUSANGER	4	563816	A.S. SION LUSANGER	BOURGINE Thierry
ANCENIS	5	500268	R.C.ANCENIS 44	PICHON Jean-Yves
ST MARS LA JAILLE	5	509062	C.OM. ST MARS LA JAILLE S.	VERSIER Gilles
JOUE SUR ERDRE	5	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE	BUGEL Boris
MESANGER	5	516995	A.S. MESANGER	ROBIN Stéphane
ST GEREON	5	520217	REV. ST GEREON	GUILLET Jordan
VARADES	5	541371	U. S. VARADAISE	BRUN Michel
RIAILLE	5	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU	NIEL Jérôme
TEILLE	5	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE	CESBRON Christophe
LA ROCHE BLANCHE	5	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE	BRICAUD Fabien
FREIGNE	5	551971	ESPOIRS FREIGNEENS	FOUCHER Yannick
ST HERBLON	5	552795	HERBLANETZ F. C.	DOUET Christophe
OUDON	5	581315	OUDON COUFFE FC	DUPONT Hugues
BELLIGNE	5	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON	GILLOT David
LE PIN	5	582407	PIN SULPICE VRITZ FC	BENOIT Hervé
THOUARE SUR LOIRE	6	502138	U.S. THOUARENNE	PATILLON Mathieu
CARQUEFOU	6	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU	RETIERE ANTHONY
STE LUCE SUR LOIRE	6	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE	PAGEAUD Frédéric
NORT SUR ERDRE	6	512355	NORT A.C.	DANIELO Christophe
LA CHAPELLE SUR ERDRE	6	513858	A.C. CHAPELAIN	JAULIN Christian
ST MARS DU DESERT	6	513964	J.A ST MARS DU DESERT	CLEMENT Christophe
PETIT MARS	6	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB	FORGET Patrice
LES TOUCHES	6	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB	ROUSSEAU Yohann
SUCE SUR ERDRE	6	516989	J. G.E. SUCE	BURBAN Arnaud
GRANDCHAMP DES FOUILLEES	6	518204	A.S. GRANDCHAMP	ALBERT Jérémy
TREILLIERES	6	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES	BONRAISIN Claude
CASSON	6	530791	A.S. CASSON	ANDRE Eric
LE CELLIER	6	581259	LE CELLIER MAUVES FC	AUDIGIER Jean Robert
LA CHAPELLE SUR ERDRE	6	582729	GFI SPORT TEAM	COTTEAU Eric
LA CHAPELLE SUR ERDRE	6	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE	LIBOIS Arnaud
COUERON	7	501979	F.C. CHABOSSIERE	CHEVALIER Stéphane
INDRE	7	508472	U.S. BASSE INDRE	MALKIA Mehdi
SAUTRON	7	514875	A.S. SAUTRONNAISE	ROUINSARD Jean Luc
ORVAULT	7	517365	ORVAULT SPORTS	THOMAS Florent
VIGNEUX DE BRETAGNE	7	520086	E.S. VIGNEUX	LANCIEN Gilles
NOTRE DAME DES LANDES	7	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES	CHARRIER Olivier
ST HERBLAIN	7	521399	ST HERBLAIN O.C.	GUILLERME Gerard
ST HERBLAIN	7	522724	U. F. ST HERBLAIN	MOREAU Jean Jacques
ST ETIENNE DE MONTLIER	7	525241	F.C. STEPHANOIS	LE FERREC Bruno
ORVAULT	7	527371	U.S. BUGALLIERE	LE BRAS Hervé
ST HERBLAIN	7	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN	HERMON Séverine
COUERON	7	546832	ST. COUERON F.C.	LAMBERT Laurent
ORVAULT	7	547452	ORVAULT R.C.	RALLIER Didier
LE TEMPLE DE BRETAGNE	7	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.	TROUSSIER Mikael
FAY DE BRETAGNE	7	551077	FAY-BOUVRON F. C.	PIERRE Alexis

Localité	S	Numéro	Club	Président
ST ETIENNE DE MONTL	7	563918	US STEPHANOISE FUTSAL	BAHUAUD Florian
ST HERBLAIN	7	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB	GUICHARD Tony
ORVAULT	7	606658	C.O. ALCATEL LUCENT ORVAULT	HUBERDEAU Philippe
ORVAULT	7	663879	A.S. C.T.E. Orvault	TOURRES Christophe
ST HERBLAIN	7	849038	A.S. ENTREPRISES NANTAISES	DAVID Hubert
ORVAULT	7	852055	ORVAULT NATIONAL FC	LEBRETON Benoit
NANTES	8	500041	LA MELLINET	PIVETEAU Jean-Pierre
NANTES	8	501904	F.C. NANTES	SOULARD Jacky
NANTES	8	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES	BOYE Julien
NANTES	8	509427	METALLO S. CHANTENAY NANTES	BOTTON Eric
NANTES	8	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX	LEHUEDE Mickael
NANTES	8	510735	A.S.O.N Nantes	KALDI Hocine
NANTES	8	518109	ESP. ST YVES DE NANTES	RAGOT Pierrick
NANTES	8	519100	R.A.C.C. NANTES	DESSPORT Stéphane
NANTES	8	519195	A .S. C . DERVALIERES NANTES	SOW Abou
NANTES	8	519335	ENT.S. PIN SEC NANTES	RUIZ Romain
NANTES	8	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES	AUGEREAU Stéphane
NANTES	8	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES	TRICHET Claude
NANTES	8	524837	AC VETERANS NANTES	CASTELLS Frédéric
NANTES	8	538478	A. TRAV. PORTUGAIS NANTES	DA SILVA AZEVEDO Henrique
NANTES	8	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES	PETIT Jérôme
NANTES	8	545996	F.C. BOBOTO	KUDILA Sadroudin
NANTES	8	547525	NANTES SUD 98	GORAUD Dominique
NANTES	8	551545	ETOILE DU CENS NANTES	CHOUET Yvan
NANTES	8	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	CHOLET Stephane
NANTES	8	553389	A. C. MUSULMANE NANTES NORD	NACHAOUI Abdeljalil
NANTES	8	553988	F.C. DE JANVRAIE	OZTURK Murat
NANTES	8	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL	MALHERE Hugues
NANTES	8	590209	ETOILE NANTAISE FUTSAL	GUITTET Mathias
NANTES	8	602354	A.S. CHU NANTES	PICHON Stéphane
NANTES	8	602387	ASPTT CORPO DE NANTES	LAFONT Serge
NANTES	8	602950	A.S.C.AFFAIRES ETRANGERES NANTES	BRAVO François
NANTES	8	606653	A.S. ENS.LAIQ. AGGL.NANT. NANTES	LEGOUT Pierre
NANTES	8	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES	MORISSET Sylvain
NANTES	8	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES	GONZALEZ Yves
NANTES	8	615243	F.C. NET NANTES	DUPUY François
NANTES	8	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL	LE BELLER Adrien
NANTES	8	652858	BUSINESS ET DECISION NANTES FOOT	COUDE Aurélien
NANTES	8	842496	F.C. LE LIEN	BEGNON Nicolas
NANTES	8	849771	ASL CHENE CREUX ET SEVRE	MARAIS Kevin
NANTES	8	852862	NANTES SP.L. INTER POTES	RIGAUD Mickaël
CLISSON	9	502448	ET. DE CLISSON	ANDRE Franck
VALLET	9	502518	ENT.S. VALLET	SEJOURNE Stéphane
VERTOU	9	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU	ROUX Jean Yves
BOUSSAY	9	513853	ST SEBASTIEN BOUSSAY	VIRMOUT Cédric
GORGES	9	514034	EL. DE GORGES	DAVID Guillaume
GETIGNE	9	514478	U.S. GETIGNE	BODET Mickaël
HAUTE GOULAIN	9	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN	GUENAN Bruno
ST JULIEN DE CONCELL	9	518107	HIRONDELLE ST JULIEN	PEIGNE Yoan
BASSE GOULAIN	9	520085	A.C. BASSE GOULAIN	APPOLINAIRE Ludovic
MOUZILLON	9	524266	ET. MOUZILLONNAISE	GERFAUD Guillaume
LE LOROUX BOTTEREA	9	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.	VIVANT Philippe
LA CHAPELLE BASSE M	9	545553	U.S. LOIRE ET DIVATTE	CLEMOT Philippe

Localité	S	Numéro	Club	Président
LA REMAUDIERE	9	545809	U.S. BOISSIERE REMAUDIERE	KOLP Arnold
LE LANDREAU	9	564061	SPORTING SUD LOIRE	AUBRON Valentin
VERTOU	9	581361	ES VERTOU FOOT	ADAM Jérôme
LA CHAPELLE HEULIN	9	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE	POIRON Olivier
ST HILAIRE DE CLISSON	9	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE	BLANCONNIER Laurent
ST SEBASTIEN	9	582222	ST SEBASTIEN FC	BLOINO Laurent
ST FIACRE	9	582652	FC COTEAUX DU VIGNOBLE	DUPONT Alexandre
LA CHEVROLIERE	10	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE	AUBERT Christophe
ST PHILBERT DE GRAND	10	511875	U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU	DOUILLARD Manuel
REZE	10	512354	A.E.P.R. REZE	ARTARIT Richard
LES SORINIERES	10	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL	BOURY Anaël
ST LUMINE DE COUTAIS	10	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS	GRAVOUIL Pascal
BOUGUENAI	10	515977	U.S. BOUGUENAI	RAZE Joël
BOUGUENAI	10	517448	A.L. COUETS BOUGUENAI	BROCHARD Hugues
PAULX	10	536713	F.C. DE PAULX	MUSSEAU Patrice
LEGE	10	541089	LEGE F.C.	HERVO Yohann
AIGREFEUILLE SUR MA	10	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE	DENIS Fabrice
REZE	10	544184	F.C. REZE	BOURRE Loïc
MACHECOUL	10	547589	ASR MACHECOUL	PILET Dominique
LA LIMOUZINIERE	10	548871	F.C. LOGNE ET BOULOGNE	DOUX Jacky
GENESTON	10	581256	GENESTON AS SUD LOIRE	GENDRON Sébastien
PONT ST MARTIN	10	581899	FC GRAND LIEU	DENELE Dimitri
VIEILLEVIGNE	10	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT	BERTIN Yoann
BOUGUENAI	10	612376	A.S.L. DE L'AEROPORT	SIMON Denis
BOUGUENAI	10	612581	F.C. AIRBUS REZE	GAUDIN Ghislain
ST PHILBERT DE GRAND	10	616023	F. C. LUCOUN NANTES	FONTENEAU Ulrich
ST BREVIN LES PINS	11	502031	A.C. ST BREVIN	LEGOUX Alain
ST PERE EN RETZ	11	512985	ST PIERRE DE RETZ	PENNETIER Baptiste
ST MARS DE COUTAIS	11	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS	MERLET Frédéric
BOUAYE	11	518479	F.C. BOUAYE	BERANGER Ludovic
LE PELLERIN	11	519516	U.S. LE PELLERIN	CHACUN Christophe
CHAUVE	11	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE	CHARRIER Jérôme
STE MARIE SUR MER	11	527836	GOELANDS SANMARITAINS	CHAUVET Jacqueline
ST JEAN DE BOISEAU	11	542410	F.C. BRAINNOIS BOISSEEN	PROVOST Steven
PORNIC	11	542491	PORNIC FOOT	PIARD Eric
ROUANS	11	544107	ENT.S. DES MARAIS	LAMBOURG Yves
ARTHON EN RETZ	11	544823	ARCHE F.C.	RICHEUX Jean Georges
PAIMBOEUF	11	544892	F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF	NORMAND Mathieu
ST MICHEL CHEF CHEF	11	545404	OCEANE F.C.	RONDINEAU Joël
ST HILAIRE DE CHALEO	11	547524	F.C. DE RETZ	ROSSETTI Lionel
LA BERNERIE EN RETZ	11	552826	BERNERIE O. C. A.	MERY Lionel
BOURGNEUF EN RETZ	11	554096	F. C. BOURGNEUF EN RETZ	DUCARNE Vincent
ST VIAUD	11	581901	AS VITAL FROSSAY	BLANDIN Christophe
LA MONTAGNE	11	615570	A.S.C. INDRET	GOBIN Jérôme